

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 25 Avril 2023

Délibération n° 2023.04.30

### NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 17 Avril 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 21 Avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents** : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Guillaume COMBIER, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE et Christophe WAÏT.

**Excusés** : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Isabelle GERENTES, Mathieu POTHERAT et Carole SOULIER.

*Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.*

### Objet de la délibération : Accord de principe – vente de terrain

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la société TOTEM France est actuellement locataire d'une parcelle cadastrée section B, n° 0060, dont la commune est propriétaire, et sur laquelle est implantée antenne de téléphonie mobile.

Dans le cadre d'une stratégie nationale d'achat des terrains dont elle est actuellement locataire, TOTEM France propose d'acheter la parcelle sus visée.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour engager les négociations avec la société TOTEM France.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Jacky MENICHON



La secrétaire,  
Christiane PESCE

